



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Date : 26/06/2026

Réouverture de l'ensemble des écoles et crèches municipales dès lundi 29 juin

L'ensemble des écoles et crèches municipales rouvriront leurs portes à partir du lundi 29 juin, aux horaires habituels. Permise par une amélioration sensible des conditions météorologiques, cette réouverture s'accompagnera de mesures renforcées pour préserver le confort et la sécurité des élèves comme du personnel éducatif.

Après une semaine de fonctionnement dégradé (fermeture l'après-midi avec service minimum d'accueil au Scarabée), et grâce à une météo annoncée comme plus favorable, les écoles et les crèches rouvriront dans des conditions normales à compter de lundi. Cette décision va aussi permettre de soulager les familles et de proposer des conditions de travail plus sereines aux équipes. Elle répond aussi à la volonté de la Ville de permettre la continuité du service public tout en veillant à la sécurité des enfants.

La Ville reste pleinement mobilisée : si les pics de chaleur s'atténuent, l'inertie thermique des bâtiments impose de poursuivre une action renforcée pour évacuer la chaleur accumulée. Les équipes municipales seront mobilisées dès le dimanche soir pour aérer les locaux partout où les conditions de sécurité du bâtiment le permettent. Pour les fenêtres ne pouvant pas rester ouvertes toute la nuit, l'aération s'effectuera dès 6h du matin grâce à une adaptation des horaires de travail des agents municipaux.

Les adaptations déjà mises en œuvre resteront d'actualité : hydratation renforcée, activités calmes et jeux d'eau favorisés, service de repas froids dès que possible...

La Ville est consciente des difficultés que cette semaine a représentées, pour les familles contraintes de réorganiser leur quotidien comme pour les équipes fortement mobilisées dans des conditions éprouvantes. Dans les écoles, les prestations de restauration scolaire et d'accueil périscolaire, qui auraient été réservées, ne seront pas facturées pour les enfants absents entre le 22 juin et le 3 juillet.

Un mouvement de grève est annoncé pour la journée du mardi 30 juin parmi le personnel municipal des écoles. Ce mouvement affectera principalement le service de restauration scolaire, qui ne pourra être assuré mardi dans des restaurants scolaires. Les familles sont informées dès aujourd'hui du maintien ou de la suspension du service dans l'école de leur enfant.

Citation du Maire, Thierry Repentin

« Dès lundi, les conditions météorologiques permettent un retour à la normale et nous nous en réjouissons. Notre priorité dans la gestion de cette crise a été, et restera, la santé et la sécurité des enfants. Je tiens à remercier chaleureusement le personnel municipal pour son engagement et sa mobilisation exemplaire. Je mesure les difficultés rencontrées par les familles. De tels épisodes de crises seront malheureusement amenés à se reproduire dans les prochaines années : nous en tirerons tous les enseignements pour améliorer notre dispositif. J'attends aussi de l'Etat qu'il soit au rendez-vous avec des messages clairs et un soutien effectif aux investissements que doivent mener les collectivités. »

Contact presse : service communication de la Ville de Chambéry
04 79 60 23 05 – relations-presse@mairie-chambery.fr